

### Communiqué CGT

Point sur les services gestion particuliers en retraite complémentaire

CHSCT 10 JUILLET 2018

Lors du dernier CHSCT national du 10 juillet 2018, la Direction de la retraite complémentaire a révélé que tout allait pour le mieux dans les services de Gestion : le retard est résorbé et les chiffres sont bons grâce à une nouvelle gestion des corbeilles. De nouvelles embauches ont permis une homogénéisation des activités.

# Ce discours correspond-il vraiment au quotidien des salariés ??

Une meilleure écoute des responsables, managers de proximité et gestionnaires aurait permis de s'apercevoir que la réalité <u>est bien différente</u> des belles déclarations ayant pour but de satisfaire les attentes des Fédérations.

#### La colère des salariés AG2R gronde dans tous les services. Voici la réalité des faits !

- ✓ Conscients que leur métier évolue, les salariés souhaitent continuer à satisfaire le client et ne pas réduire leur activité à la quête perpétuelle du chiffre. Or, de nouvelles consignes, en opposition avec leur engagement et leur conscience professionnelle, sont mises en place au profit des seuls résultats chiffrés et sans autre considération ...
- ✓ Ces consignes engendrent un surplus d'activité stressant alors que le but recherché est de désengorger l'activité croissante ;
- ✓ La surcharge de travail (jusqu' à 300 dossiers par liquidateur) est ingérable!
- ✓ La répartition des tâches n'est pas équitable (entre sites comme entre services), les managers et responsables essayant de limiter la pression de cette surcharge sur leurs équipes et sur les délais de traitement;
- ✓ La baisse des effectifs due aux départs non remplacés pèse considérablement sur la charge de travail :
- ✓ Les changements incessants de consignes et d'outils engendrent un épuisement moral et physique des salariés contraints de se former y compris dans les périodes de fortes activités. La situation devrait encore se compliquer avec l'arrivée du RNGD car l'outil n'est toujours pas stabilisé!

Aux salariés de s'adapter au quotidien ! Et tout cela s'exprime dans les services de CRC, CICAS, GED, GDA, Liquidation et service aux Entreprises. Et ce n'est pas fini! L'Article 8 de l'ANI (Accord National Interprofessionnel) du 13 mars 2013 (que la CGT n'a pas signé) sur les retraites complémentaires a prévu une poursuite de la rationalisation des structures et la fixation d'une trajectoire de réduction des dépenses et des coûts de gestion jusqu'en 2022.

Les salariés sont TOUS au centre de ce CHOC de simplification, de réduction des coûts, de séparation des métiers de la retraite et de la prévoyance, du regroupement des régimes AGIRC et ARRCO et du futur régime universel, de la rationalisation des environnements techniques et de l'optimisation des processus... Ils doivent être toujours plus réactifs, l'ANI prévoyant la réduction des coûts de gestion tout en maintenant voire améliorant la qualité de service client! Mais à quel prix?

## La CGT aspire à un équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée des salariés. Retrouver un sens au travail, sans mal-être ni souffrance!

Dans la spirale des changements et des rapprochements (le prochain en 2019 avec la MATMUT), les salariés n'ont de cesse de s'adapter, d'affronter les difficultés, de supporter des comportements lourds de conséquences. De nouveaux défis, oui, mais il faut définir clairement où l'on va! Tous ces discours qui imposent la nécessité de réduire les coûts, de transformer nos emplois, ne sont pas porteur d'un message de reconnaissance et du respect que les salariés attendent tous et toutes afin de pouvoir y adhérer et les respecter! L'accompagnement humain n'est également pas à la hauteur!

Le besoin de perspective d'un avenir sécurisé est légitime.

Il est urgent que le souci de la santé et du bien-être des salariés ne se résume pas à des statistiques!

On se demande ensuite pourquoi les salariés ne se sentent pas plus concernés par leur emploi ?

Peut-être avez-vous un début de réponse. Elle s'accompagne d'abord par l'écoute des salariés!

#### Afin d'améliorer la situation, la CGT demande :

- ✓ Des embauches supplémentaires en CDI, et un remplacement systématique des départs ;
- ✓ Une répartition des tâches plus équitable selon les sites et selon le temps de travail de chaque gestionnaire;
- ✓ Le rétablissement des sites pilotes : des gestionnaires qui ont les moyens de déceler au plus vite et en amont les dysfonctionnements des nouvelles versions d'outils ;
- ✓ Retrouver une vraie qualité clients.